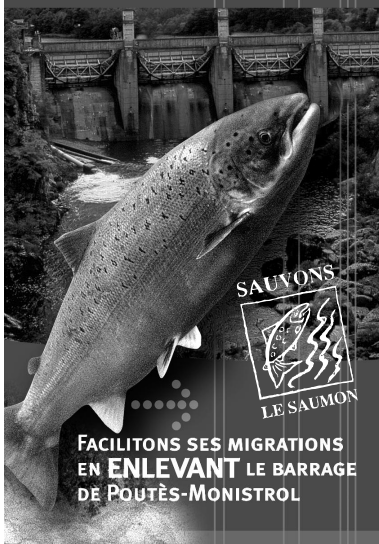


Campagne pour l'effacement des barrages EDF de Poutès sur l'Allier, Vezins, la Roche qui Boit sur la Sélune



2010 Année Internationale de la Biodiversité

PARCE QUE LE SAUMON DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER EST UNIQUE



Les nouvelles :

1. Réussir la vidange de Grangent, sur la Loire à St Etienne
2. Barrage du Rizzanese, dans l'Alta Rocca : bienvenue à "EDF Land Resort".
3. Alerte : une nouvelle microcentrale en Vallée d'Aspe
4. Le grand barrage de Condit, aux USA, effacé en 2010.
5. Le Petit Migrateur n° 6 : agir, ensemble, pour sauver l'anguille.
6. Enercoop : un bilan encourageant.

Campagne soutenue par :



RÉUSSIR LA VIDANGE DE GRANGENT, SUR LA LOIRE À ST ETIENNE

Destinataires : Fédération du Saumon Atlantique, Fédération Nationale de la Pêche en France, FNE, APS, Fédérations de Pêche de Lozère, Haute-Loire, Loire, Puy-de-Dôme, Ardèche, Loir et Cher, AAPPMA de Langeac, AIDSA, Anper TOS, AIIPPLB, Les Amis de la Terre, Liaison Eau 2000, SOS Loire Vivante, AADPPMFEDLB, Frane, Agir pour l'environnement, LPO Auvergne, LPO Haute-Loire, Nature Haute-Loire, LOGRAMI, CMSA, Club des Pêcheurs Sportifs Forez Velay, FFPML, Les Naturalistes Orléanais, Greenpeace, Fondation Nature et découvertes / Patagonia / Lafuma, NASF.

Réussir la vidange de Grangent, sur la Loire à St Etienne

Le barrage EDF de Grangent, sur la Loire à St Etienne, a été mis en eau en 1957. Cet ouvrage de 55 mètres de haut stocke 57 millions de m³ d'eau dans une retenue de 21 km de longueur. Un grand barrage. D'une puissance maximale de 31,4 MW, il produit environ 106 GWh, (une dizaine de GWh de plus que le complexe de Poutès), pour les « pointes ». Il fournit également chaque année environ 3,5 millions de m³ d'eau pour la plaine du Forez, (6300 hectares irrigués, 700 exploitations) via un canal construit sous Napoléon III, en compensation aux travaux pour assainir la plaine du Forez. Sa construction a signifié l'arrêt des migrations de saumon dans la Loire amont, l'échelle à saumon obligatoire n'ayant pas été édifée suite, semble-t-il, à des négociations entre pêcheurs et EDF. Pendant des décennies, Grangent a recueilli les eaux polluées du bassin industriel de l'Ondaine et du Puy-en-Velay. Sa première vidange, en 1967, a été calamiteuse, polluant la Loire jusqu'à Gien, 200 kilomètres au nord. Dans les années 90, le SIVO de l'Ondaine a réalisé des travaux remarquables pour améliorer la qualité des eaux et réduire le flux polluant. Il n'en reste pas moins qu'entre 4 et 5 millions de tonnes de sédiments (environ 10 % de la capacité utile de la retenue) sont bloqués par l'ouvrage, qui connaît des problèmes très importants d'eutrophisation, sans parler de tous les inconvénients liés aux grands ouvrages : fragmentation, avec érosion du lit à l'aval, régime d'éclusées et débit réservés inadaptés à la vie aquatique.

La question de la vidange décennale, « obligatoire », se pose à nouveau. Les ONG, regroupées dans le Collectif Loire Amont Vivante/CLAV demandent qu'elle ne se limite pas à un examen



damright WWF'S DAMS INITIATIVE

WWF

Bulletin d'infos n° 40
janvier 2010

du parement amont pour vérifier la solidité de l'ouvrage, avec quelques articles de journaux en guise de débat, sans cette participation indispensable des acteurs que demandent la DCE et le SDAGE. L'idée d'une « hydroélectricité durable » prend enfin, comme dans beaucoup d'autres pays de l'Union, sa place dans l'espace public. Les grands barrages sont certes utiles à de nombreuses activités humaines, mais ils causent des dégâts colossaux aux écosystèmes aquatiques. Il est temps, en France aussi, d'en causer, ouvertement, en prenant le temps des échanges fructueux. Le débat qui a émergé sur l'effacement de Poutès, Vézins, La Roche qui Boit, a permis de déboucher dans le Grenelle de l'Environnement sur une proposition de « Convention pour une hydroélectricité durable » qui, entre autres, prévoit ce dialogue entre acteurs. Le CLAV ne réclame pas l'effacement de Grangent, mais que soit débattu le problème de la pollution et de l'accumulation ahurissante des sédiments et que donc l'option d'une vidange totale ne soit pas d'emblée écartée. Il réclame donc l'effacement de la politique de l'autruche de l'Etat, d'EDF, qui, depuis vingt ans, refuse de discuter de l'option vidange au prétexte qu'elle est, on n'en doute pas, très, très compliquée. Un problème de vidange à Grangent ? Vous êtes sûrs ?

Barrage sur le Rizzanese, dans l'Alta Rocca : bienvenue à «EDF Land Resort»

EDF avec son sens du spectacle et de la démesure nous avait déjà promis le transport par hélicoptère des poissons du Rizzanese ! Aujourd'hui, elle diversifie les plaisirs en organisant de flatteuses visites guidées. Fin octobre, à l'occasion d'Hydro 2009, conférence internationale sur l'hydroélectricité et les barrages, 15 congressistes (ingénieurs, chefs d'entreprise du Bouthan, Chine, Mozambique) ont été invités en Corse, le temps d'un week-end. Devinez-ou ? A Tolla et au Pont de la Vanna, deux centrales hydrauliques EDF et sur le chantier du barrage du Rizzanese, évidemment ! Le Tour operator EDF démocratise la destination Rizzanese et l'Alta Rocca, pays des contes, est transformé en parc d'attraction pour découvrir en direct l'horreur du barrage : le tunnel de l'effroi, la conduite infernale, le mur de la honte. Bientôt, peut-être, le final : un rassemblement pour le Chef de l'Etat (qui n'est jamais venu) pour une explosion orchestrée par le Maestro du chantier ? C'est si beau, sans doute, un fleuve qui meurt. Au temps du Grenelle, cela fait pourtant désordre. Rens. ADRE. marie-josee.vincentelli@hotmail.fr



Alerte : une nouvelle microcentrale en Vallée d'Aspe ?

C'est un des fruits intéressants du Grenelle de l'Environnement : le projet de « Convention pour une hydroélectricité durable » prévoit que le « développement » de l'hydroélectricité se fasse dans un cadre cohérent, avec des échanges entre acteurs conduisant à l'acceptabilité des projets nouveaux, en priorité sur des ouvrages existants, s'inscrivant à l'échelle du bassin et considérant l'enjeu majeur de conservation de la biodiversité. C'est tout le contraire qui semble en cours dans le projet de nouvelle microcentrale dans la vallée d'Aspe : la SERHY compte capter les eaux du gage d'Ansabère et de son affluent le Lauga, en tête de bassin, sur des « réservoirs biologiques » avec une eau « en très bon état », pour une installation d'une puissance de 2200 kW, mettant en péril la biodiversité des gaves, avec son fort endémisme : Desman des Pyrénées, Euprocte des Pyrénées, Truite fario de souche autochtone... En aval, les gaves de Lescun puis d'Aspe sont déjà largement artificialisés par l'hydro. Enquête publique du 29 décembre 2009 au 29 janvier 2010.

Rens. Anne Darouzet, miressou@gmail.com
matthieu.gander@laposte.net
patrick.planul@planuldep.com

Le grand barrage de Condit, aux USA, effacé en 2010 ?

Le département d'Ecologie de l'Etat de Washington a confirmé que le barrage de Condit, sur la rivière White Salmon, un affluent de la Columbia, allait être effacé en 2010. L'ouvrage (50 m de haut et 25 m de largeur à la base) construit en 1913 près de Vancouver, contient 2 millions de m³ de sédiments, dont une partie avec des quantités importantes de mercure issu d'éruption volcaniques du Mont Adams. Les analyses ont montré des contaminations faibles des poissons et le mercure inorganique se dissipera rapidement. Les poissons juste à l'aval du barrage ont toutes les chances de périr, mais la restauration de 40 km de rivières va être très favorable au saumon, à la « steelhead » et d'autres espèces. Une partie des 34 000 tonnes de béton de l'ouvrage va servir à restaurer les berges à l'aval et Todd Olson, le représentant de la compagnie Pacificorp, exploitant l'ouvrage a fait part de sa satisfaction. En 1999, l'entreprise avait signé un accord pour l'effacement, estimé à 28 millions de dollars. On aimerait qu'EDF ait la même attitude positive pour l'effacement de ses quelques barrages obsolètes. Rens. edchaney@nwrinc.org

Le Petit Migrateur n° 6 : agir, ensemble, pour sauver l'anguille.

Le dernier journal de Migrateurs Rhône Méditerranée (MRM) contient un article intéressant sur le plan de restauration de l'anguille sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse. Sur le continent, les populations ont baissé

d'un facteur 10 à 100 et l'espèce a même été classée en danger critique d'extinction en 2008. Les zones d'actions prioritaires (ZAP) ont été définies, des programmes d'aménagements des obstacles, soit une bonne cinquantaine, sont en cours (sans qu'il n'y ait de précisions sur de possibles effacements dans l'article). Sur le Rhône, outre des études en cours pour mieux comprendre la dévalaison des anguilles, l'installation de 4 nouvelles passes-piège pour la montaison est prévue en 2010. La voie du repeuplement, du soutien artificiel des populations, n'a pas été adoptée sur le bassin méditerranéen. Cette question a été discutée entre les partenaires du Comité de gestion des poissons migrateurs dès 2007. En effet, les civelles (alevins d'anguille) n'étant pas pêchées sur le bassin méditerranéen, la mise en œuvre du repeuplement nécessitait un transfert de civelles entre la façade atlantique et la façade méditerranéenne. Les forts inconvénients liés à ce transfert, dont les risques sanitaires, et leur mise en perspective avec les données disponibles d'efficacité des essais de repeuplement sur le bassin Rhône Méditerranée ont conduit très tôt les partenaires du comité de gestion des poissons migrateurs à cette décision conservatoire pour le cas spécifique du bassin Rhône Méditerranée.

Rens. MRM www.migrateursrhonemediterranee.org/

Enercoop : un bilan encourageant.

La jeune SCIC Enercoop, qui emploie une dizaine de personnes, fondée en 2005 dans le cadre de l'ouverture bienvenue du marché de l'électricité a publié son bilan 2009. Elle a aujourd'hui 5200 clients et 48 producteurs d'électricité renouvelable (éolien, hydraulique, biogaz et solaire) ont injecté en 2009 un total de 18 GWh, légèrement supérieur à la consommation de ses clients, 14 % de professionnels, 86 % de particuliers et une commune, Le Chefresne en Normandie. Rappelons que la production de Poutès est de 50 GWh environ. Enercoop se bat à armes inégales avec EDF, notamment sur la question du développement du photovoltaïque, qu'elle achète 60 centimes d'euros, qu'elle revend 6 centimes d'euros et sur laquelle elle n'a aucun remboursement, contrairement à EDF. Inéquitable. www.enercoop.fr

Calendrier

- **31 janvier 2010** : Manifestation contre le projet de grand canal dans l'estuaire de la Seine. SOS Estuaire. Tél. 02 35 42 11 98
- **7 janvier/15 mars** : Consultation Schéma Eolien de la Loire www.consultation-schema-eolien-loire.fr
- **4 mars** : Journées d'échanges : Effacer les seuils et barrages inutiles, Ecopôle du Forez. Rens. Frapna Loire accueil-ecopole-duforez@frapna.org
- **14 mars** : Journée Mondiale pour les Rivières. Rens. www.internationalrivers.org/dayofaction
- **27 mars** : 60 minutes pour la planète Eteignons les lumières entre 20 heures 30 et 21 heures 30 www.wwf.fr
- **22-23 mai** : Pandathlon Mont Ventoux, Vaucluse Rens. www.wwf.fr
- **22 mai** : Journée Internationale de la biodiversité www.wwf.fr
- **19-23 mai** : Fête de la Nature. Participez. Rens. Terre Sauvage

Passez à Enercoop ! www.enercoop.fr

Coordination éditoriale : Martin Arnould,
Chargé de programme « Rivières Vivantes »
Tél : 04 77 21 58 24 - 04 78 27 39 95 (LYON) - marnould@wwf.fr
Editeur : WWF - 1, Carrefour de Longchamp 75016 PARIS
Tél : 01 55 25 84 84 - www.wwf.fr



Pour en savoir plus sur le barrage de POUTÉS : www.sosloirevivante.org,

rubrique projets, campagnes et dossiers, ou

www.rivernet.org, rubrique démantèlement de barrages.

Pour lire les bulletins d'infos de SOS LOIRE VIVANTE :

www.sosloirevivante.org, rubrique bulletins et newsletters